

CONCOURS OPEN QUALIFICATIFS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE QUADRETTES

Modalités

Les feuilles d'inscriptions seront fournies aux AS qui inscriront leurs participants. Les inscriptions seront reçues avec le règlement au CBDA 15 jours avant la date du concours (cachet de la poste faisant foi).

Aucune inscription par mail ou téléphone.

Le tirage dirigé sera fait au CBDA sous la responsabilité de la Commission Sportive et publié sur le site <http://www.sport-boules01.com>. Début des parties à 7h30. Concours par poules. La durée des parties sera fixée par la commission sportive. Le montant de l'inscription est fixé à 32€ par équipe de 4 à 5 joueurs. Indemnité par parties gagnées : 20€. Les joueurs prendront des points de catégorisation définis par la FFSB. Le CBDA désignera un arbitre qu'il prendra à sa charge. Les indemnités seront versées par le CBDA à l'AS ou au secteur gestionnaire (enregistrement des résultats et tenue de la buvette) du concours.

L'organisateur retourne les résultats au CBDA dans les 48h.

Des précisions

Seuls(es) les licenciés(es) dans le département de l'Ain sont autorisés à participer à ces concours. Des équipes composées ou recomposées pourront participer aux différents concours sur les zones de leur choix, quel que soit leur secteur de rattachement. Les équipes qualifiées le seront dans la même composition pour leur participation à la super finale et au championnat de France. Les équipes non qualifiées à ces concours OPEN pourront bien entendu participer au **Fédéral** dans une composition à leur convenance. Une équipe s'inscrit dans le concours de son choix au niveau départemental, elle n'est pas obligée de choisir un concours organisé dans sa zone. Si dans une zone, **un concours est complet** avant la date de fin d'inscription, le CBDA informera l'AS de l'équipe engagée, d'une possibilité d'inscription dans une autre zone.

Si **un concours est incomplet** avec une participation inférieure à 16 quadrettes, le Bureau Permanent appréciera la suite à donner pour valider la qualification à la super finale.

La super finale se déroulera par poules le

DIMANCHE 26 AVRIL 2020 à MONTCET-VANDEINS (Secteur 12).

DIMANCHE 03 NOVEMBRE		DIMANCHE 08 DECEMBRE		DIMANCHE 15 MARS	
3ème DIV.	4ème DIV.	3ème DIV.	4ème DIV.	3ème DIV.	4ème DIV.
SECTEUR 4 ASTROBOULES ST DENIS LES BOURG 16Q		SECTEUR 2 CHATILLON / CHALARONNE 12Q	SECTEUR 2 AMBERGEMENT CLEMENCIA 16Q	SECTEUR 2 CHANEINS 16Q	SECTEUR 2 MOGNENEINS 16Q
SECTEUR 2 CHATILLON / CHALARONNE 12Q	SECTEUR 1 ST MAURICE DE BEYNOST 16Q	SECTEUR 9 BELLEY 12Q		SECTEUR 4 ST ANDRE / VIEUX JONG 16Q	SECTEUR 3 PRIAY 16Q
SECTEUR 8 CHATEAU GAILLARD 12Q	SECTEUR 6 JASSANS RIOTTIER 16Q Boul. FAREINS	SECTEUR 6 BEAUREGARD 16Q Boul. FAREINS	SECTEUR 5 IZERNORE 12Q	SECTEUR 8 AMBERIEU ASCA 16Q	SECTEUR 12 VONNAS 16Q